



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 30 juillet 2019

**Déclaration de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre
sur les événements survenus à Nantes dans la nuit du 21 au 22 juin derniers
Hôtel de Matignon
Mardi 30 juillet 2019**

Seul le prononcé fait foi

Je viens de faire un point de situation avec le ministre de l'Intérieur sur la disparition de M. Steve MAIA CANIÇO.

L'autorité judiciaire a confirmé l'identification du corps retrouvé hier dans la Loire.

Le décès de Steve MAIA CANIÇO est un drame qui nous touche tous. Je voudrais exprimer mon émotion, celle du Gouvernement, et adresser aux parents de ce jeune homme mes plus sincères condoléances. Je sais que les mots sont peu de choses quand on perd son enfant, mais je souhaite les rencontrer prochainement avec le ministre de l'Intérieur pour leur témoigner de notre soutien et de notre volonté de transparence totale.

Nous allons dès aujourd'hui rendre public le rapport de l'Inspection Générale de la Police Nationale que le ministre avait demandé dès le 24 juin dernier. Celui-ci indique qu'à la lumière des faits connus à la date de sa rédaction « *il ne peut être établi de lien entre l'intervention de forces de police et la disparition de M. Steve MAIA CANIÇO* ». Ce rapport met en évidence des difficultés liées à l'intervention, consécutive à des jets de projectiles en direction des policiers et menée dans un rapport de forces défavorable qui a conduit à l'emploi des moyens lacrymogènes. Il met également en évidence des interrogations sur la préparation de cet événement.

A l'issue du travail de l'Inspection Générale de la Police Nationale, des questions restent donc posées, par exemple :

- dans quelles conditions des « sound systems » ont-ils pu être installés sur certaines parties des quais de la Loire ne disposant ni de garde-corps ni de barrières ?
- compte tenu de la proximité immédiate de la Loire et du risque de chute dans le fleuve, les mesures préventives étaient-elles adaptées et proportionnées ?
- les autorités de police présentes sur les lieux au moment des événements et chargées de leur gestion disposaient-elles d'une conduite à tenir suffisamment claire face aux éventuels troubles à l'ordre public ?
- les conditions de remontée de l'information auprès des différentes autorités leur ont-elles apporté les informations nécessaires et permis de prendre les décisions appropriées ?

En d'autres termes, plus de cinq semaines après les faits, le déroulement de cette soirée, l'enchaînement des faits, restent confus. Je ne peux évidemment pas m'en satisfaire.

C'est pourquoi j'ai décidé de saisir aujourd'hui l'Inspection Générale de l'Administration pour aller plus loin et comprendre les conditions d'organisation de l'événement par les pouvoirs publics, mairie et préfecture ainsi que les organisateurs privés. Les conclusions de l'Inspection Générale de l'Administration sont attendues sous un mois. Elles seront, naturellement, mises à la disposition de l'autorité judiciaire laquelle a ouvert une information pour homicide involontaire. Elles seront également rendues publiques.

Je le dis aux parents de M. MAIA CANIÇO, comme je le dis à tous les Français, l'engagement du Gouvernement, celui du ministre de l'Intérieur, mon engagement personnel, c'est de faire toute la lumière sur les causes de ce drame, et d'en tirer toutes les conséquences.